



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/10

NeoSal® Buffer

Révision 2
Date de révision 2019-10-23

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|----------------|----------------|
| Nom du produit | NeoSal® Buffer |
| Code produit | 120176, 120177 |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|-------------|--|
| Usage prévu | [SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans); [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Destiné à une utilisation en laboratoire seulement. |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|-----------|--|
| Société | Neogen Corporation |
| Adresse | 620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA |
| Web | www.neogen.com |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333 |
| Email | SDS@neogen.com |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|--|---|
| | 24 heures: Médical : 1-651-523-0318 (international) Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international) |
|--|---|

Informations supplémentaires

| | |
|---------------|--|
| Fabriqué par: | Neogen Corporation 944 Nandino Blvd. Lexington, KY 40511-1205 U.S.A. |
|---------------|--|

SECTION 2: Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|-------------------|------------------------|
| Mention de danger | Aucun danger important |
|-------------------|------------------------|

2.3. Autres dangers

| | |
|----------------|----------------|
| Autres risques | Aucun inconnu. |
|----------------|----------------|

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

NeoSal® Buffer

Révision 2
Date de révision 2019-10-23

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

| Nom Chimique | Index-No. | Numéro CAS | Numéro CE | Numéro d'enregistrement REACH | Conc. (%w/w) | Classification |
|------------------------------|--------------|------------|-----------|-------------------------------|--------------|--|
| Methanol (Alcool méthylique) | 603-001-00-X | 67-56-1 | 200-659-6 | | 0 - 0.5% | Flam. Liq. 2: H225; Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 3: H311; Acute Tox. 3: H301; STOT SE 1: H370; |

Description

| | |
|--|--|
| | Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable. Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit. |
|--|--|

Informations supplémentaires

| | |
|--|--|
| | Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16. |
|--|--|

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------|---|
| Inhalation | Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Ôter les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Ingestion | Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------|--|
| Inhalation | Peut provoquer des vertiges et des céphalées. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. |
| Contact avec les yeux | Peut provoquer une irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Peut provoquer une irritation de la peau. |
| Ingestion | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|--|--|
| | Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
|--|--|

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|--|---|
| | Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes. |
|--|---|

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--|-----------------------------------|
| | Ce produit n'est pas inflammable. |
|--|-----------------------------------|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|--|---|
| | Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire. |
|--|---|

NeoSal® Buffer

Révision 2
Date de révision 2019-10-23

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection, Vêtements de protection. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition

| | | |
|------------------------------|-----------------|----------------|
| Methanol (Alcool méthylique) | VME ppm: 200 | VME mgm3: 260 |
| | VLE ppm: 1000 | VLE mgm3: 1300 |
| | Observations: - | TMP No: 84 |
| | FT No: 5 | |

8.2. Contrôles de l'exposition



NeoSal® Buffer

Révision 2
Date de révision 2019-10-23

8.2. Contrôles de l'exposition

| | |
|--|---|
| 8.2.1. Contrôles techniques appropriés | Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. |
| 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle | Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection. |
| Protection des yeux / du visage | Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée. |
| Protection de la peau - Protection des mains | Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable. |
| Protection de la peau - Divers | Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection. |
| Protection respiratoire | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. |
| Contrôles de l'exposition professionnelle | Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. |

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------------|------------------------|
| État | Liquide |
| Couleur | Bleu |
| Odeur | Caractéristique/Légère |
| Seuil olfactif | donnée non disponible |
| pH | 6 |
| Point de fusion | donnée non disponible |
| Point de congélation | donnée non disponible |
| Point d'ébullition | donnée non disponible |
| Point d'éclair | donnée non disponible |
| Taux d'évaporation | donnée non disponible |
| Limites d'inflammabilité | Sans objet. |
| Pression de vapeur | donnée non disponible |
| Densité de vapeur | donnée non disponible |
| Densité relative | donnée non disponible |
| Coefficient de partage | donnée non disponible |
| Température d'auto-ignition | donnée non disponible |
| Viscosité | donnée non disponible |
| Propriétés explosives | Sans objet. |
| Propriétés comburantes | donnée non disponible |
| Solubilité | Soluble dans l'eau |

9.2. Autres informations

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| COV (composants organiques volatiles) | Sans objet. |
|---------------------------------------|-------------|

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|--|--------------------------------------|
| | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

NeoSal® Buffer

Révision 2
Date de révision 2019-10-23

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de températures extrêmes.

10.5. Matières incompatibles

donnée non disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|--|---|
| Toxicité aiguë | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, ce produit contient des substances classées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3. |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Peut provoquer une irritation de la peau. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Peut provoquer une irritation des yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Aucun effet mutagène signalé. |
| Cancérogénicité | Énumérés par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) en tant que Substance du groupe 2: soupçonné d'être un cancérogène pour l'homme, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8]. Le produit n'est pas nommé dans le 14e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Non répertorié dans le Guide des valeurs d'exposition professionnelle de la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. |
| Toxicité reproductive | Aucun effet tératogène signalé. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique | Peut provoquer des vertiges et des céphalées. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | Aucun danger important. |
| Danger par aspiration | Aucun danger important. |
| Exposition répétée ou prolongée | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'apparition tardive des symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles. |

11.1.2. Mélanges

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

NeoSal® Buffer

Révision 2
Date de révision 2019-10-23

11.1.3. Les informations relatives aux dangers

Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.

11.1.4. Informations toxicologiques

| | | |
|----------------|--|--|
| Methanol | Par inhalation chez le rat CL50/6 h: 87.6 | Voie orale chez le rat DL50: 1187 |
| | Voie dermique chez le lapin DL50: 17100 | Par inhalation chez le rat CL50/4 h: 128.2 |
| NeoSal® Buffer | Voie orale chez le rat DL50: 120192 ATEmix | |

11.1.5. Classe de danger

Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations.

11.1.6. Critères de classification

D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.

11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux. Ingestion. Contact avec la peau.

11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

11.1.10. Effets interactifs

donnée non disponible.

11.1.11. Absence de données spécifiques

<1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

11.1.13. Autres informations

Attention - Substance non encore complètement testée.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

12.6. Autres effets néfastes

NeoSal® Buffer

Révision 2
Date de révision 2019-10-23

12.6. Autres effets néfastes

Attention - Substance non encore complètement testée.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Suivez les instructions sur l'étiquette.

Méthodes d'élimination

Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

Élimination du conditionnement

Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.
Si vide: ne pas réutiliser ce conteneur. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.
Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|---|---|
| Règlements | RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH). |
| Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir: | --International--. Convention de Bâle (déchets dangereux) : Sans objet. Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce matériel ne contient aucun composant à |

NeoSal® Buffer

Révision 2
Date de révision 2019-10-23

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

déclaration.

Accord Mercosur: En vigueur.

Protocole de Montréal: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

La Convention de Rotterdam: Annexe III, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8].

La Convention de Stockholm: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

--Asie et les nations de l'ANASE--.

Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): [2581, Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8], [1022, Methanol, CAS No. 67-56-1].

Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Communiqué environnemental de classe I, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8]. Évaluation prioritaire. (santé humaine), Inflammable, [90, Methanol, CAS No. 67-56-1]. Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique : Substances dangereuses / Produits chimiques prioritaires, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8], Substance spécifiée, [Methanol, CAS No. 67-56-1]. Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau : Substance nocive, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8].

Loi sur les contre-mesures de contamination des sols. Classe 2, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8].

Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Étiquetage et notification requis, [Methanol, CAS No. 67-56-1]. Contrôles administratifs, reg. no. 67 [Methanol, CAS No. 67-56-1].

Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Délétère, [Methanol, CAS No. 67-56-1]. Empoisonnée. [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8].

Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Annexe I Norme d'exposition, [Methanol, CAS No. 67-56-1]. CLASS règlement. [Methanol, CAS No. 67-56-1].

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969):, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8], [Methanol, CAS No. 67-56-1].

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Type 1 [Methanol, CAS No. 67-56-1].

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Annexe I, Appendix IV, Appendix VI, Appendix VII, [Methanol, CAS No. 67-56-1].

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Annexe XVII pour REACH: Restreinte, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8],

NeoSal® Buffer

Révision 2
Date de révision 2019-10-23

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inflammable, [Methanol, CAS No. 67-56-1].
Article 95 du Règlement sur les produits biocidaux (BPR): Sans objet.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.
Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.
Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.
Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

** résidents de la Californie s'il vous plaît noter **.

AVERTISSEMENT: ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8, qui, dans l'État de Californie, sait que des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction sont présents. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

| | |
|------------------|---|
| Révision | <p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 - Description. 1 - Usage prévu. 1 - Fabriqué par:. 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Odeur). 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Propriétés explosives). 9 - 9.2. Autres informations (Sous-catégorie de produits). 11 - 11.1.4. Informations toxicologiques. 11 - Toxicité aiguë. 11 - Exposition répétée ou prolongée. 11 - Cancérogénicité. 11 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique. 15 - Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:. 16 - Teneur maximale en COV. |
| Acronymes | <p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR). CAS No.: Service d'abstrait chimiques. SGH: Système mondial harmonisé. HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012). IATA: Association du transport aérien international. ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale. IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales. LD: Dose létale. LEP: Limite d'exposition professionnelle. OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail. PEL: Limite d'exposition admissible. REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques. SVHC: Substance extrêmement préoccupante.</p> |

NeoSal® Buffer

Révision 2
Date de révision 2019-10-23

Autres informations

| | |
|--|---|
| <p>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</p> | <p>US DOT: Département des transports des États-Unis. VOC: Composé organique volatil. WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p> <hr/> <p>Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. Acute Tox. 3: H301 - Toxique en cas d'ingestion. Acute Tox. 3: H311 - Toxique par contact cutané. Acute Tox. 3: H331 - Toxique par inhalation. STOT SE 1: H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes . STOT SE 2: H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes .</p> |
|--|---|

Informations supplémentaires

| | |
|--|--|
| | <p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p> |
|--|--|